



Résidence Bagatelle
Conseil Syndical Secondaire

INFORMATION DES RESIDENTS

Cette note résume les échanges de la réunion du 14 octobre 2019.

- Informations sur les travaux :

L'installation des profils goutte d'eau sur chaque plancher des façades Ouest de tous les bâtiments et sur le trumeau droit de la façade Est du 1 Hérédia se poursuit selon le calendrier prévu.

La pose sur le bâtiment du 5 Hérédia est presque finie. Les travaux se poursuivront sur le bâtiment du 5 Arcole.

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, la société HYDREAULYS effectuera à compter du 3 Novembre un relevé topographique des réseaux, afin d'identifier les besoins.

Nous vous rappelons que la prochaine Assemblée Générale de notre résidence se déroulera le mardi 12 Novembre 2019.

A défaut de votre présence, pensez à remettre vos pouvoirs à l'intendante qui les transmettra.

Précisions apportées par l'ensemble des membres du Conseil Syndical suite à la réception de l'ordre du jour de la convocation à l'AG de la résidence :

Nous attendons toujours de la part du syndic la communication des états de suivi budgétaire, régulièrement fournis auparavant chaque trimestre, afin de nous permettre d'exercer le contrôle dont le Conseil Syndical est responsable.

17ème résolution : Procédure à l'encontre de M. et Mme PAIN :

L'ensemble des membres du conseil syndical tient à préciser que cette résolution a été inscrite à l'ordre du jour **à la demande du syndic**.

Au regard de la réalité des faits, **nous apportons notre soutien** à M. et Mme PAIN.

- Information pour tous les résidents :

Une certaine vigilance de tous est demandée en raison de la recrudescence des cambriolages sur l'ensemble des résidences de Parly 2. Le cas échéant, composez le 17 – Police.

La prochaine réunion du conseil syndical secondaire se tiendra le 25 novembre 2019 dans les bureaux du CSP.
